

fr.africatime.com

Madagascar : signature de la feuille de route pour l'accélération de la réduction de la mortalité maternelle et néonatal

ANTANANARIVO -- Madagascar et ses partenaires techniques ont signé dimanche une feuille de route pour l'accélération de la réduction de la mortalité maternelle et néonatale pour la période de 2015-2019, indique un communiqué du ministère malgach de la Santé publique.

Ce document servira de référence pour les actions de réduction de la mortalité maternelle et néonatale à Madagascar pour la période 2015-2019.

Bien que des améliorations aient été réalisées en matière de réduction de la mortalité maternelle et néonatale, le ratio de mortalité maternelle reste stationnaire à un niveau élevé depuis deux décennies à Madagascar.

Plus de 43% des décès maternels surviennent chez les moins de 24 ans et plus du tiers (34%) est enregistré parmi les adolescentes de 15 à 19 ans.

Avec cette feuille de route, en 2019, le ratio de la mortalité maternelle doit être réduit de 478 à 369 pour 100.000 naissances vivantes et le taux de mortalité néonatale, de 26 à 21 pour 1.000

naissances vivantes.

Toutes les femmes doivent avoir accès à des soins prénatals pendant la grossesse, être assistées par un personnel qualifié lors de l'accouchement et bénéficier des soins et soutiens nécessaires dans les semaines après l'accouchement. Madagascar a adhéré à la Stratégie Globale du Secrétaire Général des Nations Unies pour la Santé de la Femme et de l'Enfant(2011) et a défini, avec l'appui de ses partenaires techniques et financiers, un plan opérationnel pour la période de 2012 à 2015.

Le pays a adopté la Campagne d'Accélération de la Réduction de la Mortalité Maternelle en Afrique (CARMMA), une initiative lancée par l'Union Africaine, et dans la foulée, a décidé de réactualiser la feuille de route pour l'accélération de la réduction de la mortalité maternelle et néonatale pour la période de 2015-2019.